

COMMUNICATIONS

SUR UN CHAT SAUVAGE DE FRANCE

PAR P. RODE ET LE D^r R. DIDIER.

Les Chats sauvages, autrefois très abondants en France, peuvent être considérés aujourd'hui comme une espèce en voie de disparition dans notre pays. Les documents qui nous parviennent concernant cet intéressant Félidé sont très rares et valent la peine d'être signalés.

Au mois de novembre 1934, le D^r DUCHET-SUCHAUX en reçut un spécimen qui avait été tiré au cours d'une chasse dans les bois de Magny-les-Jussey près de Vesoul (Haute-Saône). Il en fit don au laboratoire de Mammalogie du Muséum¹. (Cat. gen. 1933-1417).

Le Chat sauvage en question (*Felis silvestris* Brisson) était un mâle adulte pesant 6 kg. 200.

Voici les dimensions prises sur l'animal frais :

Longueur tête et corps : 670 mm.

Longueur de la queue : 265 mm.

Longueur de l'oreille : 64 mm.

Longueur de la main (du doigt le plus long à l'articulation radio-carpienne) : 79 mm.

Longueur du pied (du doigt le plus long à l'articulation tibio-tarsienne) : 135 mm.

Notons, à propos de ces mesures, les différences que peuvent présenter les peaux préparées : celle du chat mesure maintenant pour la tête et le corps : 800 mm. et pour la queue : 300 mm.

Le pelage est typique de l'espèce ; la teinte de fond est d'un gris jaunâtre parsemé de taches et de bandes noires. Les bandes affectent une disposition régulière comprenant :

1. Nous adressons, à cette occasion, à M. le D^r DUCHET-SUCHAUX l'expression de toute notre gratitude pour les pièces intéressantes qu'il a fournies au laboratoire de Mammalogie en plusieurs circonstances.

Quatre bandes noires partant de l'œil et s'arrêtant au niveau de l'espace cervical.

Une bande spinale commençant un peu plus bas que cet espace cervical et poursuivant son trajet jusqu'à la base de la queue en suivant la ligne médiane du dos.

Une bande scapulaire assez peu marquée réunit la bande spinale à la base du membre supérieur.

Une série de bandes latérales assez peu individualisées garnissent les flancs.

Sur la queue existe une bande médiane supérieure continuant la bande spinale. Des zones concentriques au nombre de six forment des anneaux noirs autour de la queue. Les deux dernières sont très nettes. L'extrémité de la queue est noire sur une longueur de 7 cm. environ.

Tête osseuse. — La tête osseuse de ce spécimen est de grande taille et présente toutes les caractéristiques de celle du Chat sauvage ordinaire. Elle est massive, très élargie par les arcades zygomatiques. Les cavités orbitaires, très régulièrement arrondies, sont à peu près complètement fermées par l'apophyse orbitaire du frontal et la branche montante du jugal qui se rejoignent presque en ne laissant qu'un intervalle de 1 mm.

Profil régulièrement convexe sauf au niveau du rétrécissement post-orbitaire où il est légèrement aplati : en outre, dans la région antérieure, les os nasaux sont même légèrement relevés.

La crête sagittale et la crête lambdoïde sont très développées.

La mandibule est forte, plus épaisse et plus haute que ne le sont ordinairement les mandibules des chats sauvages qu'il nous a été donné d'examiner jusqu'à présent.

Dimensions de la tête osseuse :

Longueur totale : 102 mm.

Longueur condylobasale : 97 mm.

Largeur zygomatique : 75 mm.

Rétrécissement interorbitaire : 21 mm.

Rétrécissement postorbitaire : 33 mm.

Diamètre antéro-postérieur des orbites : 29 mm.

Diamètre transversal des orbites : 25 mm.

Longueur de la mandibule (du bord externe à l'apophyse angulaire) : 72 mm.

Dimensions des dents :

Longueur de la rangée dentaire supérieure (depuis la rangée des incisives jusqu'à la dernière molaire) : 39 mm.

Longueur mesurée depuis le bord externe de la canine jusqu'à la dernière molaire : 32 mm.

Longueur de la rangée des prémolaires et molaires : 23 mm. 5.
Longueur : Pm 3 + Pm 4 : 19 mm. 5.
Longueur : Pm 4 : 12 mm.
Diamètre de la canine à sa base : 6 mm.
Hauteur libre de la canine : 15 mm.

Mâchoire inférieure :

Longueur de la rangée dentaire inférieure : 37 mm.
Longueur des deux prémolaires et de la molaire : 22 mm.
Longueur de M 1 (carnassière inférieure) : 8 mm.
Diamètre de la canine à sa base : 6 mm.
Hauteur de la canine : 13 mm.

Si nous comparons ces dimensions avec celles qui ont été indiquées par Pocock dans son travail récent (The races of the european wild cat), nous constatons qu'elles sont supérieures à celles des exemplaires de *Felis silvestris silvestris* cités par cet auteur.

Voici leurs dimensions :

Longueur totale : 96 — 97 — 95 — 93 mm.
Longueur condylobasale : 90 — 89 — 89 — 85 — 88 mm.
Largeur zygomatique : 69 — 69 — 67 — 68 — 69 mm.
Longueur de la mandibule : 65 — 64 — 63 — 60 — 63 mm.

Comparativement à ces quatre séries de chiffres notre spécimen, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, présente les dimensions suivantes : 102 — 97 — 75 — 72 mm.

Il apparaît donc nettement que notre exemplaire de *Felis silvestris* est un des plus grands connus sinon le plus grand. Il atteint les dimensions des plus grandes formes européennes décrites sous des noms de races différentes : *Felis silvestris tartessia* et *Felis silvestris grampia*.

Poils. — Nous avons recherché sur les poils de ce spécimen de chat sauvage ainsi que sur ceux que nous possédions déjà au laboratoire les caractères qui nous ont permis d'apporter des éléments nouveaux à la systématique des Félidés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.

Les poils du chat sauvage d'Europe, prélevés comme d'habitude sur la région lombaire présentent les caractères suivants :

Jarres. — Longueur : 40 à 55 mm.
Diamètre : 95 à 110 μ .
Indice médullaire : 0,80 à 0,90.
Sur la longueur, à partir de la base, le jarre présente 4 zones :
Une zone claire de 20 à 30 mm.
Une zone foncée, presque noire de 7 à 10 mm.

Une zone jaune clair de 3 à 7 mm.

Une pointe noire de 8 à 10 mm.

Les cellules de la cuticule sont peu saillantes. Le canal médullaire se présente sous la forme de cellules irrégulières, très aplaties et offrant un aspect réticulé.

Le pigment est très abondant dans les cellules médullaires : il existe également dans l'écorce sous forme de granulations et de paillettes bruns.

Duvet. — Le duvet, très abondant, présente la structure ordinaire du duvet des Félidés.

Longueur : 35 mm. au maximum.

Largeur moyenne : 20 μ .

La moelle est cloisonnée, formée par une alternance régulière de cellules médullaires et de vésicules aériennes toutes aplaties. La cuticule présente des épines assez saillantes.

Les caractères morphologiques du poil de *Felis silvestris* présentent beaucoup d'affinités avec ceux d'un félidé africain : *Felis ocreata cafra*. On trouve la même disposition de zones claires et sombres le long du poil. La seule différence réside dans la longueur plus faible des jarres et une plus faible proportion de duvet.

Ce fait nous paraît très important au sujet de l'origine du Chat sauvage d'Europe. On a émis l'hypothèse que ce chat d'Europe devait être apparenté au Chat africain : *Felis ocreata cafra*. On sait en effet (travaux de BOYD DAWKINS et AYSHFORD SANDFORD. — Brit. Pleist. Mamm. Palaeont. Soc. Trans. 1872-1873) que les *Felis cafra* auraient existé autrefois en Europe (Nord de la France et Belgique).

Nous avons déjà eu l'occasion de montrer les analogies intéressantes qu'on pouvait établir entre les Felidés asiatiques et africains par l'étude comparée des poils. L'exemple de *Felis silvestris* et *Felis cafra* (ou « *ocreata cafra* » si l'on suit la nomenclature récente) est aussi intéressant.

Note. — La plupart des auteurs ne sont pas d'accord au sujet du nom de l'auteur du terme spécifique « *silvestris* ». On l'attribue généralement à SCHREBER.

En réalité la première appellation semble avoir été : *Catus sylvestris* Klein (Quadr. p. 75). puis *Catus sylvestris* Gessner. (Quadr. p. 353).

Il faut arriver à BRISSON pour trouver non seulement une désignation : *Felis sylvestris* (Le règne animal, 1756, p. 265), mais encore une description de l'espèce. La description de SCHREBER est postérieure (1777).

Nous maintenons donc le nom de BRISSON comme auteur pour

Felis silvestris et nous sommes d'ailleurs sur ce point d'accord avec l'opinion de TROUËSSART.

(Laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum).

BIBLIOGRAPHIE

- BRISSON (M.). — Le règne animal. Paris, 1756.
- DIDIER (R.) et RODE (P.). — Les Mammifères de France. *Arch. Soc. Nat. Acclimat.* Paris, 1935.
- HAMILTON (E.). — The wild cat of Europe. London, 1896.
- MILLER (G.-S.). — Catalogue of the mammals of Western Europe. London, 1912.
- POCOCK (R.-I.). — The races of the european wild cat (*Felis silvestris*). *Journ. Linn. Soc., Zoology*, vol. XXXIX, June 1934, p. 1-14.
- TROUËSSART (E.-L.). — Faune des Mammifères d'Europe. Berlin, 1910.